

# Lever le silence qui règne en Corrèze

Soumis par [Rédaction Corrèze](#) le ven, 11/10/2019 - 18:47

[Corrèze](#) » [Brive-la-Gaillarde](#)



## Finances publiques

Alors que les négociations sont prorogées pour établir une nouvelle carte des points d'accueil en Corrèze, l'intersyndicale DGFIP attend un éclairage sur les discussions en cours entre l'État et le Département.

Une vingtaine d'agents ont préféré pique-niquer devant le centre des finances plutôt que d'aller déjeuner à la cantine hier midi. La façade du bâtiment ornée de drapeaux aux couleurs des syndicats CGT, F.O. et Solidaires était aussi placardée d'affiches dénonçant les suppressions de postes et «un service public low cost».

Loin d'être une fantaisie anodine le pique-nique était avant tout revendicatif. Le but : faire savoir qu'ils aimeraient faire partie des discussions qui s'opèrent entre le ministère et le département. «La carte est à nouveau dispatchée. Le ministre Darmanin a annoncé dans la Gazette des Communes en septembre dernier un plan B avec le Conseil départemental de la Corrèze, sauf qu'ici, c'est l'omerta, on ne sait rien. Dans d'autres départements comme celui de la Sarthe, le plan B est connu, ici rien !» insiste Sébastien Fouillade, délégué CGT Finances-Publiques.

effectivement, dans son interview publiée dans le Club Finances de la Gazette des Communes, le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin fait part de la volonté du président du Conseil départemental de contractualiser avec l'État. Le ministre dit aussi «Je ne décide pas depuis

Paris, c'est localement qu'on résout les problèmes. J'ai demandé aux directeurs départementaux des finances publiques en lien avec les préfets d'aller voir les élus et de leur dire : «voilà, on a pensé à cette carte et s'il faut bouger les choses on le fait». Quelques lignes plus loin, il affirme qu'«il y a une volonté très forte de faire cette réforme avec les agents».

Sur le terrain, le dialogue s'établit en écartant la voix des syndicats. Pourtant, en Corrèze, l'intersyndicale avait obtenu le vote d'une motion de soutien de la part de 70% des communes pour le maintien des services de la DGFIP sur l'ensemble du territoire. «On atteint même les 80%» appuie Max Chambon, délégué FO DGFIP pour qui le déploiement des Maisons France Services prévu dans le projet de réforme ne remplacera pas de manière positive les trésoreries ou les services SIE ou SIP. «La trentaine de points d'accueil prévue ne sera pas tenus par des agents de la DGFIP. Ce seront des contractuels embauchés par les collectivités locales qui recevront les contribuables ou les redevables. Ils contacteront ensuite les services de la DGFIP par visioconférence. On est loin du service au public où l'on reçoit les personnes au guichet pour les renseigner» estime le délégué syndical Force Ouvrière.

Un démantèlement qui reléguera aussi le paiement en numéraire aux simples buralistes «soit six millions d'opérations par an dans toute la France. En Corrèze, cela représente 6 millions d'euros qui transiteront chez les buralistes. Pour nous, c'est une perte de travail, pour les buralistes une augmentation des risques. Pour chaque action, 1€50 seront reversés au buraliste. Un prix qui va être récupéré en cassant nos emplois et nos structures. C'est un transfert de nos missions vers le privé» observe Pascal Guerin, secrétaire départemental Solidaires Finances publiques.

Si aucune trésorerie ne fermera en 2020 sans le consentement des élus comme le promet le ministre Darmanin, alors pourquoi ce silence sur ce qui se trame en Corrèze ? Une fois la carte établie, elle sera fixe jusqu'en 2026. Autre promesse ministérielle. C'est donc maintenant qu'il faut avoir voix au chapitre et lever le silence.

Sabine Parisot